

L'homme qui a décapité un passager pourra sortir seul de l'hôpital psychiatrique

Écrit par L'actualité

Vendredi, 28 Février 2014 03:37 -

WINNIPEG – Un homme qui a décapité un passager dans un autobus voyageur au Manitoba, il y a six ans, pourra bientôt quitter un hôpital psychiatrique sans escorte.

Une décision de la Commission d'examen du code criminel rendue jeudi fait en sorte que Vince Li pourra bientôt se déplacer seul en public pour la première fois depuis qu'il a poignardé Tim McLean et mangé des parties de son corps.

Le comité a octroyé à Li toutes les nouvelles libertés que son équipe psychiatrique avait réclamées lors d'une audience tenue la semaine dernière. Le Dr Steven Kremer avait notamment fait valoir que Li, qui est schizophrène, n'a plus d'hallucinations et qu'il est un patient modèle et non violent.

Au lieu des sorties supervisées qui lui avaient déjà été consenties, Li pourra sortir seul du Centre de santé mentale de Selkirk pour se rendre dans la ville de Selkirk. Les visites, qui débuteront jeudi prochain, seront autorisées pour une période de 30 minutes. Elles s'étendront progressivement pour atteindre des journées complètes.

De plus, la supervision de Li lorsqu'il sortira dans d'autres communautés, telles que Winnipeg, Lockport et des plages avoisinantes, sera moins soutenue. Il devra toutefois se déplacer avec un groupe. Li pourra également s'installer dans une partie du centre psychiatrique qui est moins sécurisée.

Pour la mère de la victime, ces changements sont scandaleux.

«Nous ne sommes pas surpris. Nous sommes extrêmement déçus, embarrassés et honteux, a déclaré Carol DeDelley. Je ne crois pas que lorsqu'on enlève une vie, on peut avoir le droit de retrouver la liberté.»

Li, 46 ans, a été jugé non criminellement responsable pour la mort de McLean en juillet 2008.

L'homme qui a décapité un passager pourra sortir seul de l'hôpital psychiatrique

Écrit par L'actualité

Vendredi, 28 Février 2014 03:37 -

Le ministre fédéral de la Sécurité publique Steven Blaney n'a pas caché son insatisfaction face à cette décision.

«La décision provinciale d'accorder à M. Li le droit de faire des promenades en ville sans être accompagné est une insulte envers Tim McLean, l'homme qu'il a décapité et sur lequel il s'est livré à des actes de cannibalisme», a déclaré le ministre Blaney.

«Les Canadiens s'attendent à ce que leur système de justice les garde à l'abri des individus à risque élevé», a-t-il ajouté.

Cet article [L'homme qui a décapité un passager pourra sortir seul de l'hôpital psychiatrique](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [L'homme qui a décapité un passager pourra sortir seul de l'hôpital psychiatrique](#)